

Direction Générale des Services
E-mail : mf.stephan@niederbronn-les-bains.fr

Réf. : C/ MF
Affaire suivie par : M.F. STEPHAN

Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal dans sa séance plénière du 3 Février 2025

1. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 09 Décembre 2024.
2. Avis circonstancié sur les travaux des commissions et sur les délégations exercées par le Maire en matière de marchés publics : tableau récapitulatif des marchés publics attribués en 2024.
3. Débat d'orientation budgétaire 2025.
4. Affaires financières et immobilières diverses :
 - 4/1. Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2025.
 - 4/2. Ligne de trésorerie Budget Principal – Lancement d'une consultation.
 - 4/3. Cession de terrains devant la Gendarmerie au profit de la Communauté de Communes – Transfert de baux.
 - 4/4. Projet d'acquisition de terrains Rue du Nord.
 - 4/5. Acquisition d'une fraction de parcelle Rue des Jardins au titre de la réserve foncière.
 - 4/6. Aménagement du site du Herrenberg – Mission de maîtrise d'œuvre – Lancement d'une consultation.
 - 4/7. Actualisation du loyer d'un logement communal.
 - 4/8. Golf sur Pistes – Saison 2025 - Création des tarifs pour la vente d'eau minérale naturelle.
5. Service de Police Municipale
 - 5/1. Forfait Post Stationnement – Présentation du rapport annuel 2024 de la Commission RAPO.
 - 5/2. Présentation du rapport d'activité de l'année 2024 du Service de Police Municipale.
6. Divers et Communication.

7. Affaires de personnel :

- 7/1. Bilan 2024 d'attribution du régime indemnitaire et des avantages consentis au personnel communal.
- 7/2. Action sociale de la commune en faveur du personnel communal : Cotisations et subventions 2025 au Groupement d'Action Sociale du Bas-Rhin et au CNAS - Garantie obsèques.
- 7/3. Modification de la Participation de l'employeur à la complémentaire Santé (MUTEST).
- 7/4. Modification de la Participation de l'employeur au contrat de Prévoyance (COLLECTEAM).
- 7/5. Golf sur Pistes – Saison 2025 – Création de postes contractuels.
- 7/6. Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un personnel au CCAS.

affichée le 4 Février 2025
en vertu de l'article L. 2121-25 du CGCT

Le Maire,
Anne GUILLIER

